

60

Créer un Fonds pour la création artistique et culturelle de type « Arts Council »

STATUT

Recommandation transposée

Version 2



Travaux réalisés

- Consultation du secteur en vue de la constitution du conseil d'administration du nouvel établissement public
- Publication de la loi du 16 décembre 2022 portant création d'un établissement public nommé « Kultur | lx - Arts Council Luxembourg »
- 6 décembre 2022 : Vote du projet de loi relatif à la création d'un établissement public nommé « Kultur | lx - Arts Council Luxembourg » et instauration d'un régime d'aides financières par la Chambre des Députés
- 20 juillet 2021 : Dépôt du projet de loi portant création d'un établissement public nommé Kultur | lx - Arts Council Luxembourg (doc. parl. 7866)
- 23 novembre 2020 : L'asbl de préfiguration de Kultur | lx a choisi de recruter Diane Tobes en tant que coordinatrice nationale et Valérie Quilez en tant que coordinatrice internationale. Les deux coordinatrices ont débuté leurs fonctions le 1er février 2021.
- 23 juillet 2020 : Le Conseil de gouvernement a approuvé la création et la nomination des membres de l'association sans but lucratif Kultur | lx. Ainsi, le Luxembourg se dote de sa propre structure de diffusion et de rayonnement de la culture luxembourgeoise au Grand-Duché et à l'étranger. Les membres fondateurs/trices de Kultur | lx, sélectionné/es sur recommandation du secteur culturel et des ministères concernés, sont les suivants : Bernard Baumgarten, Christian Biever, Catherine Decker (présidente), Iris Depoulain, Nadine Erpelding, Susanne Jaspers (trésorière), Jérôme Konen, Tom Théobald (secrétaire), Michèle Walerich, Michel Welter (vice-président), Barbara Zeches.
- 5 avril 2019 : Nomination d'un comité de pilotage en vue de la création d'une agence de soutien et de promotion culturelle de type « Arts Council » et qui a notamment les charges suivantes : sur base des études réalisées, d'ébaucher le concept de l'agence de soutien et de promotion ; de discuter et négocier la mise au point du concept avec les partenaires concernés ; de conseiller la rédaction de l'avant-projet de loi relatif à l'établissement public

Travaux prévus

- 2023 : Transition de l'Asbl vers l'Établissement public
- Phase 4 (2022-2025) : Évaluation des mesures de soutien existantes et expansion des activités à l'international
- Phase 3 (2021- 2022) : Mise à niveau et rééquilibrage des secteurs, renforcement de l'équipe de Kultur | lx
- Phase 2 (2020-2021) : Intégration progressive des missions (MusicLX, ReadingLX, Aides à la mobilité du Focuna, représentation aux rendez-vous internationaux ...), regroupement des activités en matière d'exportation et consolidation des acquis, élaboration des supports de communication, recrutements : coordinateur/trice, responsable administratif et financier, et responsable communication
- Phase 1 (2020) : Rencontre avec acteurs des différents secteurs culturels actifs dans le domaine de l'exportation et de la professionnalisation, évaluation des besoins

Communications officielles

- [07.12.2022 : La chambre des Députés a voté 4 projets de loi concernant le secteur culturel](#)

Documentation

- [Loi du 16 décembre 2022 portant création d'un établissement public nommé « Kultur | lx - Arts Council Luxembourg »](#)

Contact

- Catherine Decker
(+352) 247 76620
catherine.decker@mc.etat.lu

Mise en ligne

- Première version : 26.10.2020
- Dernière modification : 01.01.2023